



CAJ/39/1

ORIGINAL : français

DATE : 26 janvier 1999

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE**

**Trente-neuvième session**  
**Genève, 25 mars 1999**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

*établi par le Bureau de l'Union*

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Notion d'obtenteur (document CAJ/39/2)
4. Notion d'arbres et de vigne aux fins des dispositions relatives à la nouveauté et à la durée de la protection (document CAJ/39/3)
5. Effets de la revendication de priorité (document CAJ/39/4)
6. Réseau mondial d'information de l'OMPI (document CAJ/39/5)
7. Programme de la quarantième session
8. Clôture de la session

[Fin du document]

---

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève, Suisse) et s'ouvrira le jeudi 25 mars 1999 à 9 h 30.